

la lettre à  
**LOLU**



Toute ortie est définitive

irrégulomadaire satirique N° 120-121, juillet 2022

Ces  
Nantais  
qui ont  
racketté  
**HAÏTI**

P.7

# LES CROISÉS DU CHROMOSOME

Consultations pour trisomiques d'un côté, attaques judiciaires contre les chercheurs du CHU de l'autre. La fondation Jérôme-Lejeune et le lobby anti-IVG dans leurs œuvres nantaises. Contre le droit à l'avortement, les cathos de la droite la plus raide instrumentalisent la trisomie 21 pour leur croisade morale.

► pages 2 et 3



**Mother fracker !**

## Le port gazouille de schiste

Un trafic de gaz à effet de schiste boosté par Poutine.

LE GAZ russe n'étant plus politiquement correct, vive le gaz texan. À Montoir, Engie importe du gaz, essentiellement du gaz de schiste acheté à Cheniere Energy basée à Houston. Si les livraisons à Montoir ont démarré de 2016 à 2021, le contrat a été prolongé jusqu'en 2032. Un contrat très discret, nom de code « Mustang »\*, qui avait prévu dès les pourparlers qu'« aucune publicité ne soit faite autour de cette transaction afin qu'elle reste sous les radars » (Le Monde, 03/12/2021). Ce gaz de schiste, qui dévaste les États-Unis et pollue les eaux rejetées par la fracturation hydraulique, est banni en France depuis 2011 mais, subitement, il est le bienvenu lorsqu'il arrive du pays des cow-boys pour nous sauver. Un gaz qui libère beaucoup de méthane, une vacherie 25 fois plus puissante que le CO<sub>2</sub> comme gaz à effet de serre. Zéro pointé pour l'« éco » port de Nantes-Saint-Naz qui pourtant « s'engage, pour les générations futures, à amorcer le monde d'après qui se dessine » et a sur le papier l'ambition affichée de « réussir la transition énergétique, écologique et numérique ». La part numérique réussira au moins à faire du chiffre, en tonnes et en dollars. ■

Dario Fossillage

\* En novembre 2020, un projet de méga-contrat similaire de gaz de schiste entre Engie et l'américain NextDecade avait capoté sous la pression des ONG et du gouvernement.

## Emplacement financier À qui l'tour

FERMÉE en mai 2020 de manière provisoirement définitive (« de 5 à 10 ans »), la Tour Bretagne vibre de contentieux entre les promoteurs, maîtres de son destin futur de gratte-ciel phénix provincial, et les 25 détenteurs de parkings qui se tapent l'incruste au pied de la tour infernale, alors qu'on leur dit de dégager. Ces gareurs de bagnoles crèchent dans des apparts situés dans les rues proches, mais le cadastre a associé leur logement et la place de stationnement. Pas touche. Et pas question de vendre leur rectangle de bitume souterrain aux promoteurs, leur appart risquant illico un effondrement de valeur, selon eux. Ces procéduriers ne sont pas près de se ranger des voitures. ■

# Les croisés du chromosome

Consultations pour trisomiques d'un côté, attaques contre les recherches au CHU de l'autre. Le lobby anti-IVG dans ses œuvres.

**L** OBBY notoire contre le droit à l'avortement, la très catholique fondation Jérôme-Lejeune (FJL, pour faire court) a financé à Nantes depuis janvier la création d'un centre de consultations pour adultes trisomiques. Soit 400 000 € pour acheter des bureaux près de la gare, rue de Richebourg, avec un fonctionnement annuel annoncé à 600 000 € et les lamentations d'usage : « La dotation de l'État ne permet de couvrir qu'un tiers des dépenses et l'assurance maladie ne finance que 20 % des consultations. »

Si cette première antenne en province après Paris doit rendre un indéniable service aux patients du grand Ouest, l'institut se donne trois ans pour évaluer si ça vaut le coup ou s'il ferme sa succursale. L'attention aux handicapés est le versant souriant de la fondation Lejeune, en mode amour du prochain ; le côté grimaçant est plus pernicieux : « Les personnes porteuses de trisomie 21 restent au cœur d'une bataille réactionnaire à propos du droit à l'avortement » (Slate, 01/12/2021). Ces handicapés sont vus comme « rescapés de l'eugénisme ». Côté obscur de la force : assimilant l'IVG à un meurtre et à une injure au plan divin, la FJL bataille mordicus contre le dépistage en début de grossesse, pour éviter, si une trisomie est détectée, tout choix des femmes à opter pour l'IVG. La fondation est très offensive en justice contre les recherches génétiques sur l'embryon qu'elle juge pas du tout catholiques. Depuis 2008, la FJL a lancé 59 procédures contre des autorisations « accordées essentiellement à l'Inserm et au CNRS », précise

l'Agence de biomédecine à Lulu. À la mi-juin, 15 procédures sont en cours devant les trois niveaux judiciaires, tribunal administratif, cour d'appel, Conseil d'État.

## Guérilla judiciaire

Et à Nantes ? « Tous mes programmes -sept- de recherche autorisés par l'Agence de biomédecine ont été attaqués par la FJL, les deux premières attaques en 2013 », confie Laurent David, responsable de la plateforme de production de cellules souches induites au CHU. Sans succès, mais les procédures mettent une pression constante, obligent à dépenser de l'énergie, du temps, pour contrecarrer ses griefs juridiques. Et dissuadent des chercheurs qui optent pour des sujets moins risqués.

« Pour ma part je n'ai qu'un programme, régulièrement attaqué. À chaque fois, la fondation est déboutée, puis réattaque tous les ans avec de nouveaux arguments. En perdant toujours. J'ai l'impression que cet acharnement est un message pour leurs donateurs, pour montrer que la fondation mène des actions en justice, et ne lâche pas l'affaire », soupire Tuan Nguyen, spécialiste des thérapies cellulaires des maladies du foie au CHU. La FJL attaque l'Agence de biomédecine qui délivre les autorisations préalables. Des chercheurs nantais ont d'ailleurs cosigné dans *Le Monde*, en 2017, une tribune dénonçant cet acharnement contre leurs recherches. La FJL y investit un cinquième de son budget.

« Nos interlocuteurs au CHU ne sont pas ces chercheurs en question, tente de tempérer Grégoire François-Dainville, le directeur de l'institut Jérôme-Lejeune. Et la fondation attaque l'Agence de biomédecine, pas ces chercheurs. Nos patients, nos médecins sont loin de tout ça. Entre la fondation et l'institut, c'est quand même étanche. »

## Pepette show

Pour financer l'institut nantais, la quête en mars via la plateforme de crowdfunding qui visait 40 000 €, n'a ramassé que 35 785 €, et encore, ça aurait plafonné à 18 000 € sans le doublement de toutes les mises par Stella Domini, fonds de dotation lyonnais de la boîte d'interim Domino RH, qui subventionne aussi la communauté de l'Emmanuel ou l'asso Stop au porno. Des ventes de charité, crucifix, savons, images pieuses, layettes, jouets, sont tous les ans orga-



nisées par « Les Amis de la fondation Jérôme-Lejeune Nantes » dont le siège est le domicile d'un neurologue libéral, Grégoire Hinzelin. Chargé du numérique à l'Institut de cancérologie de l'Ouest, il prêche la bonne parole aux étudiants en médecine (*Le Point*, 22/02/2014), fulmine contre le vil cannabis (*La Vie*, 27/06/2019) ou intervient dans les formations d'Alliance vita, le lobby anti-avortement fondé en 1993 par Christine Boutin, où on prône la clause de conscience pour les médecins refusant de pratiquer l'IVG.

## La BA en trotinant

Le 26 juin, au parc de La Chantrerie, les bigots ont trottiné de deux à dix kilomètres pour financer notamment la FJL. Pour les entreprises, la course, qui finance diverses causes autour du handicap et des maladies génétiques, est même vendue comme une expérience de « team building-RSE » ou de « fidélisation

client »... Les euros ne tombent pas au kilomètre parcouru mais en ticket d'inscription, 250 € minimum pour un individuel. Cette « course des héros » n'a rien d'une procession. C'est ambiance enjouée, colorée, ballons et maillots flashy, méthode Manif pour tous. Faut pas que ça fasse militant ringard, tout gris tout aigri. Depuis 2014, les militants de SOS Tout petits -dont le président national, Philippe Piloquet, officie dans l'unité génétique de la maternité du CHU de Nantes- ne prient plus à genoux devant l'église Saint-Nicolas. Désormais, on ne milite plus rabat-joie. Faut que ça jubile, nom de dieu ! Depuis la Manif pour tous, la mouvance réac sait reprendre les codes des mobilisations de leurs ennemis jurés de gôche. Lors du marché de Noël, Alliance vita tracte en

homme-sandwich avec des t-shirts « Stop bébé OGM » ou le slogan « Êtes-vous prêt à l'inattendu », pour faire accepter un questionnaire et un bourrage de crâne contre la PMA.

## À bonne école

La fondation Lejeune a depuis longtemps ses relais nantais chez les fondamentalistes. En mars 2009, un séminaire organisé par la FJL à Paris aborde la scolarisation de l'enfant déficient intellectuel, avec comme intervenant es quatre spécimens d'écoles nantaises ultratradis, hors contrat et non mixtes, Sainte-Catherine-de-Sienne pour les filles et le cours Charlier pour les gars : deux parents d'élèves, une bonne sœur qui fait la classe aux filles, et Nathalie Boullault, directrice du cours Charlier\*. Accessoirement mariée à Vincent Boullault, retrouvé récemment dans les recours en justice contre Nosig, le centre LGBT+. À l'école Sainte-Catherine, les dominicaines du Saint esprit s'échinent pour que leurs ouailles « résistent aux forces qui tendent à nous faire sortir de l'histoire et de l'humain »\*. Des viviers pour les recrues d'extrême droite et anti-avortement.

## Prière d'inséparer

En 2015, au lycée Blanche-de-Castille, un colloque « Catholiques en action » réunit un cénacle réac et bénitier : le directeur de la FJL Jean-Marie Le Mené, Guillaume de Prémare, ancien président de la Manif pour tous et délégué général d'Ichthus, autre mouvement à l'extrême droite du bénitier, François-Xavier Pères, président d'Alliance vita, et l'historien d'extrême droite Reynald Secher.

La FJL finance la « maison de Marthe et Marie » (le nom est une référence biblique) qui, à Nantes, rue du Refuge depuis 2015, se veut l'alternative à l'avortement, y accueillant des femmes en colocation le temps de leur grossesse sous protection divine, avec encadrement de pieuses bénévoles, et prières tous les matins à 7h. Pour tous les détails, lire l'autobiographie de Dieu, juste la partie à droite des pages de droite. ■

Xavier Dorade

\* Écoles séparatistes, Lulu n° 116, juillet 2021.



## Feux verts au croisement

Parcoursuperglu : l'institut Jérôme-Lejeune se colle à l'hosto.

**A**LLELUIA. La presse catho a annoncé le projet de l'antenne nantaise de l'institut Lejeune d'un « parcours de soins pour l'adulte porteur de trisomie 21, élaboré avec le service de génétique médicale du CHU de Nantes » (Famille chrétienne, 03/02). À l'hôpital, on sent une certaine gêne chez les généticiens : « Il n'y a pas de partenariat officiel, rectifie le Dr Marie Vincent, de l'unité de génétique médicale du CHU. De notre côté, nous travaillons sur la mise en place d'un réseau d'accompagnement médical et paramédical, au CHU et en libéral, de professionnels et services, partants pour recevoir des patients adultes porteurs de trisomie 21. Un tel réseau a déjà été établi pour les enfants il y a quelques années ». « Pas de partenariat entre les deux instances, juste mon inclusion dans le réseau initié par le Dr Marie Vincent », confirme Anne Hiance-Delahaye, la gériatre de l'institut Lejeune qui a

d'abord eu l'accord de l'ARS et du directeur du CHU.

« À Paris, plusieurs hôpitaux travaillent en bonne entente avec l'institut Lejeune, de la même manière, ajoute Marie Vincent. Dans l'intérêt des patients, nous avons convenu de travailler ensemble sur ce réseau. Nous divergeons toutefois clairement des idées soutenues par la fondation Lejeune »

L'hôpital public reçoit depuis toujours des patients trisomiques. Le dispensaire Jérôme-Lejeune vise à Nantes 1245 consultations ou actes par an en 2024. Pas de partenariat donc. La plaquette en préparation appose pourtant à égalité trois logos : ceux, publics, de l'université et de Prior, plateforme régionale d'information et d'orientation sur les maladies et handicaps rares, et celui, privé, de l'institut Lejeune, coréférent du parcours de soins. L'hosto débordé par sa droite ? Pas vraiment, le logo Jérôme-Lejeune est au milieu. ■



Bigot-data

## Un café, et l'absolution !

Un café servi par des trisomiques. Un établissement porté par la galaxie catho réac bientôt à Nantes.

**U**N CAFÉ JOYEUX devrait ouvrir d'ici un an à Nantes, avec des trisomiques servant en salle. Inspiré par l'initiative du resto nantais Le Reflet lancé en 2016\*, le premier Café Joyeux ouvre en 2017 à Rennes, puis un autre à Paris près de l'Opéra, marrainé par Brigitte Macron, avant qu'une autre adresse sur les Champs-Élysées ne soit inaugurée par Jupiter lui-même, avec toujours la bénédiction de Brigitte Macron, la sous-ministre du handicap posant en second plan. Le mentor et fondateur de ces désormais sept cafés inclusifs est Yann Bucaille qui est d'abord taulier d'hôtels chic. Il commence par le palace 5 étoiles Castelbrac à Dinard, sous titré « soul haven » -le refuge de l'âme-, géré avec une conception marketing très immaculée conception : « Beaucoup de gens "riches" (notre clientèle) sont pauvres, asséchés intérieurement. Nous ne prétendons pas les guérir, mais si nous pouvons servir de déclencheur, Dieu fera le reste » (L'Invisible, mensuel de la communauté de L'Emmanuel, mai

2016). Bucaille et sa femme\* sont de fervents adeptes de cette communauté et de son fief estival Paray-le-Monial, patelin très bigot où Bucaille acquiert en 2017 le prieuré du Cœur de Jésus. Un établissement racheté à la maison d'édition de L'Emmanuel, qui publie justement cette année-là *Sanctification dans le travail; trouver Dieu au cœur de son activité*, signé par... Yann et Lydwine Bucaille.

Médecine de bénitier

L'hôtel est régulièrement booké par des pèlerins de L'Emmanuel. Tous les ans, en mars, l'établissement accueille un « rassemblement des médecins, chirurgiens et étudiants en médecine » qui prêche régulièrement pour le droit de conscience des toubis à refuser de pratiquer IVG ou PMA. Une généticienne de l'institut Jérôme-Lejeune y a déjà confé-

rencé. Ces week-ends de séminaires sont coorganisés par un chirurgien nantais exerçant en clinique privée, Étienne Gaisne, qui est intervenu en 2002 dans un colloque sur la bioéthique organisé par L'Emmanuel et a, en 2019, pris des accents hétéotériques et hostiles aux familles de couples homos lors des manifs contre la PMA.

Laissée à elle-même par le confinement, privée de la ferveur des manifs, la famille Bucaille a souffert, comme le raconte madame : « La prière a pris une place plus conséquente dans ma vie. Si Yann regarde tous les jours la messe du Vatican à 7h, qu'il vit comme une grâce, je n'y arrive pas. Après un petit-déjeuner avec mes enfants, je m'y mets seule, pendant trente minutes, grâce à l'application You-Pray. » Et le soir, rebelote, prière, chapelet, neuvaine. Parfois plus : « Nous avons pu préparer Pâques en famille, à partir de la première bénédiction ubi et orbi du pape, tous à genoux devant la télévision, où nous avons préparé un petit autel » (Famille chrétienne, 07/05/2020). Quand il et elle ne se font pas les genoux ou ne racontent pas leurs bonnes œuvres dans les médias choisis, les Bucaille sont à la tête d'Émeraude, une boîte qui vend des bouteilles, gobelets et sacs en plastique, polystyrènes, PVC, ou polyéthylènes issus de la pétrochimie.

Mais juré craché, la prière est étanche. Jamais, dans les cafés Joyeux, les Bucaille ne feraient de leurs petits protégés des béni-oui-oui. Si le travail ne les guérit pas, ils comptent bien que Dieu fasse le reste. ■

Nadia Bolo

\* Ni Le Reflet ni le resto Le Chromosome n'ont cette inspiration catholique conservatrice.

\*\* « Derrière les cafés Joyeux, la galaxie catholique réactionnaire », *Bas-tamag*, 13/07/2020.

## Jérôme Lejeune pour les nuls

**G**ÉNÉTICIEN spécialiste du mongolisme, codécouvreur avec Marthe Gauthier\* et Raymond Turpin du chromosome supplémentaire des trisomiques, mort en 1994, Jérôme Lejeune voyait le code génétique comme le « verbe de Dieu », l'avortement devenant *de facto* œuvre du diable. Fricotant avec l'Opus dei, conseiller de l'asso Laissez-les-vivre, il rêvait d'une tutelle morale sur le corps des femmes. Ses continuateurs ont lancé un dossier à Rome pour qu'il entre dans la confrérie des saints, mais il manque de miracles dans son CV. En attendant, le budget de la FJL va à la recherche bien orientée et aux attaques judiciaires contre celles qui touchent à l'embryon. ■

Malcom XXL

\* sur Marthe Gautier: [histoire.inserm.fr/les-femmes-et-les-hommes/marthe-gautier](https://histoire.inserm.fr/les-femmes-et-les-hommes/marthe-gautier)



Ni Dieu ni thermomètre

## Prêche des converdis

Les paroissiens invités à entendre le gémissement de la terre.

**L**A PLANÈTE est sauvée : l'Église s'en occupe. Sur 370 établissements scolaires cathos et 70 paroisses de Loire-Inférieure, seuls 23 ont décroché le label « église verte » lancé en 2017. Et encore, le plus souvent niveau débutant, aucun n'ayant atteint le 5<sup>e</sup> niveau dit « Cèdre du Liban ». Les ouailles multiplient quand même les initiatives d'une audace folle : appuis vélo installés devant l'église et kermesse zéro déchet (Doulon), bac à plantes et un rang de salade planté (Rezé), « balade émerveillement » (Carquefou), bacs de tri dans les classes (collège Saint-Michel à Guéméné), timbales plastiques réutilisables sérigraphiées au nom de la paroisse et déjeuner avec nappes et couverts réutilisables (Pornic), plaque en plastique « Église verte » vissée dans le mur et bénie par l'évêque

au lycée des métiers (Saint-Naz)\*. En Maine-et-Loire, c'est le top avec un « chantier participatif pour créer une croix à partir de déchets » (Ouest-France, 27/02). Parmi les réussites mises en avant, des articles dans les bulletins paroissiaux, ou une relecture des textes bibliques « pour corriger les représentations chrétiennes de la nature et provoquer la conversion du regard » et « entendre le cri de la terre qui gémit en travail d'enfantement ». Les experts du Giec n'y avaient pas pensé. Le climat ne devrait pas se faire prier.

D'autant que la direction de l'enseignement catho 44, pas l'genre climatosceptique, a lancé en avril une enquête sur trois ans « pour mieux agir sur le climat scolaire ». Le bilan carbone des récrés sauvera la planète. ■

\* selon le site [diocese44.fr](https://diocese44.fr).

## Colocalisme Prière d'insertion

Une coloc pour trisomiques sous une bénédiction très orientée.

**D**EPUIS AVRIL, dans le quartier Sainte-Thérèse, une grosse maison de 450 m<sup>2</sup> avec piscine accueille dix colocataires, dont cinq trisomiques, à 100m de la maison de Xavier Dupont de Ligonès et ses bonnes ondes. Nommé « Fratries », ce logement collectif inclusif qui vante son « esprit de famille » a été porté sur ses fonds baptismaux par Emmanuel de Carayon et Aurélien L'Hermitte, qui ont fait leurs classes chez des patrons pénétrés de la foi du nouveau charismatique, la communauté de l'Emmanuel.

Le premier vient du management de la chaîne des cafés Joyeux où triment des trisomiques, lancée par le très pieux Yann Bucaille\*, qui prévoit d'ouvrir bientôt un de ces cafés à Nantes. Aurélien L'Hermitte est passé par Famileo qui vend une gazette papier pour les anciens dans les Ehpad, alimentée par leur famille via une appli. Le patron de Familéo, Armel de Lesquen du Plessis-Casso, ancien d'Audencia, est aussi membre de cette communauté de l'Emmanuel qui, « à la lumière de la théologie du corps », récuse farouchement l'avortement. Avant de lancer le projet nantais,



Aurélien L'Hermitte a été quatre ans président de la fraternité Diadème à Saint-Malo, coloc de trisomiques tenus à la messe tous les jours, soutenue par la fondation Lejeune. Un genre d'économie circulaire où Dieu reste le patron. ■

Claudia Bolique

\* « Derrière les cafés Joyeux, la galaxie catholique réactionnaire », *Bas-tamag*, 13/07/2020.

En marches

## Déconfiture de la phobie escalière

Accroche-toi au pinceau, j'enlève pas l'escalier.

Lui, sa pathologie, c'est une intolérance tenace à l'escalier peinturluré. Non qu'il soit homophobe, non non, pas du tout, pas vraiment, enfin pas trop, c'est plutôt que les marches arc-en-ciel perturbent sa marche libre et non faussée, le pauvre chouchou. L'escalier aux couleurs LGBTQI+ froisse ses convictions et entrave sa piétonnitude, ce qu'il traduit dans sa procédure par un préjudice insoutenable, se disant « privé de cheminement libre ». Un concept juridique innovant. Pourtant Paul-Bruce Barret\*, toujours analyste financier en chef à l'antenne nantaise de PwC\*\*, est assez expert pour détecter des incidences financières sur le contribuable qu'il est, puisque « la commune a fourni gratuitement les pots de peinture ». Les bénévoles de l'asso Nosig (Nos orientations sexuelles et identités de genre) ayant joué du pinceau pour repeindre les marches, la procédure essaie d'invoquer le défaut de mise en concurrence avec les sociétés privées des ripolineurs de chemins et d'autoroutes.

Hostile au sans-papier, l'imperturbable contribuable attaque aussi « l'autorisation tacite d'occupation privative du domaine public », le conseil municipal n'ayant voté aucun « permis de voirie », ou de stationnement temporaire pour les quelques heures durant lesquelles le passage était coupé pour badigeonner l'escalier. Et la couleur contrarie aussi

son sens du beau : « inesthétique » selon Paul-Bruce, « le dispositif installé présente un caractère prosélyte et revendicatif », qui plus est offert gratis, quelle horreur. Et il « n'est pas justifié par une action en faveur du développement touristique de l'agglomération ». Bon, là, pas si sûr que ça n'attire pas du monde... Rendu le 3 juin, le jugement de cour d'appel répond que cette bannière arc-en-ciel « n'a pas pour but de porter des revendications propres à l'association Nosig mais vise de manière générale à évoquer la paix, la diversité, la fraternité et la lutte contre les discriminations » et renvoie le plaignant à ses répugnances picturales personnelles. Paul Bruce est donc débouté de ses demandes et condamné à payer 1000€ à la Ville de Nantes et autant à l'association Nosig. À ce tarif-là, plus les honoraires de son avocat pour les trois instances\*\*\*, Popaul aurait pu se payer des taxis toute sa vie, pour faire un détour aux abords de ces marches lucifériennes. ■

Harvey Lécaillé

\* Voir « L'esprit de l'escalier », Lulu n° 107-8, décembre 2019.

\*\* En mai 2021, des entreprises du Cac 40 dont PwC France s'engagent contre l'homophobie et l'inclusion des personnes LGBT+ dans le monde du travail. À Nantes, la filiale adopte un silence radio.

\*\*\* Deux procédures au tribunal administratif, un appel regroupant les deux.



## L'arc-en-ciel leur tombe sur la tête

La croisade vire à la foirade. Un doublé nantais.

UNE AUTRE CROISADE judiciaire homophobe a finalement fait flop. Mais il aura fallu quatre ans pour que le Conseil d'État mette un point final. Habitant Poitiers mais se disant contribuable à Nantes du fait d'une baraque qu'elle y met en location, la très catholique Tiphaine du Boisguéheneuc attaquait la ville de Nantes pour une subvention de 2016 à Nosig, charité publique manquant selon elle de neutralité et d'un « intérêt public local suffisant ». Elle s'était alliée pour la pro-

cedure à Vincent Boullaut chef scout très droitier, président d'Europa scouts pendant six ans jusqu'à janvier dernier, et dont l'épouse a été insti' au très tradi cours Charlier à Nantes puis l'a dirigé. Bonne nouvelle pour Nosig, qui craignait un précédent, « jurisprudence qui aurait ouvert la porte à la contestation de toutes les subventions de tous les Centres LGBTQI+ de France ». Pour ne plus croiser ces troupiers des croisades toxiques, on croise les doigts. ■

Marvel Hick



Enfer et damnation!

## On n'enferme pas l'enfer

Le gang des anti-Hellfest tenu en respect

SPECIALISTE du tollé rance contre le satanisme métallique beuglé en anglais inaudible, l'association des « Amis du collectif pour un festival Hellfest respectueux de tous » jette l'éponge. Basée suivant les cas à Monnières, Mouzillon et Orvault, l'asso d'ultra scrogneugneux de bénitier s'est désistée de la procédure le 17 mai. Le procès prévu contre Les Inrocks le 7 juillet est donc annulé. Résumé : en juillet 2017, le magazine publie un article évoquant les attaques de ces cathos contre le Hellfest. Diffamation!, hurlent les respectueux de tous. Plainte irrecevable selon la cour d'appel de Rennes. Mais finalement si, retook la cour de cassation. Le procès du 7 juillet devait jauger et juger si les avoir traités de « puants », « racistes, capables de s'en prendre à des homosexuels et des noirs » était fondé ou non. Les cathos identitaires ont préféré ne pas risquer de voir étaler leurs déclarations étayant ces qualificatifs. L'ancien porte-parole de l'asso, Jean-Yves Rineau, directeur des ventes chez Lactalis, a eu son heure de gloire sulfureuse après un tweet homophobe en août 2018. Il est depuis passé soutien

de Zemmour dans le Choletais. L'ancien président, Thierry Barnole, revient à ses marottes des guerres de Vendée et son inscription à l'intégrisme chrétien de Civitas : le 11 juin dernier, Barnole a été relais local de la conférence « La Vendée contre le grand reset et le nouvel ordre mondial » dans un lieu tenu secret. Orateurs : le président de Civitas, Alain Escada, et Pierre Hillard. Deux sommités de la catho-complosphère d'extrême droite. L'été 2021, un peu rincé par les échecs et les incessants appels au financement des procès, Barnole avait cédé la présidence de l'asso anti-Hellfest à une figure de la fachosphère, Guillaume de Thieulloy\*. Qui n'a pas pipé mot sur cette dernière désertion devant l'ennemi. Bordel de dieu de crotte de bique, y a plus de respect pour le blasphème!

Lucie Ferveur

\* directeur de publication du Salon beige, à la tête de médias mixant intégrisme et xénophobie : L'Observatoire de la christianophobie, L'Observatoire Vaticano, le site Riposte catholique, les éditions Muller qui publient les mémoires de Jean-Marie Le Pen et des ouvrages contre l'immigration.

Sauvé !

## Esprit de corps, encore

Satan n'y est pour rien, les curetons sont juste victimes du pédopornographisme ambiant.

L'ÉDITORIALISTE maison aurait pu citer la chanson culte de Didier Super, « Chez les curés pédophiles, y'en a des bien », mais finalement non. Pour étayer son sermon contre les mauvais penchants libidineux des curés, Jeanne-Emmanuelle Hutin, qui se souvient qu'elle n'a pas pu faire bonne sœur professionnelle et a commencé au journal de papa par tenir la rubrique du bénitier, a tenté une esquivage grossière. Certes les violences sexuelles contre les enfants, c'est horrible, tout ça, mais chez les calotins, c'est très minoritaire : « Si 6 % de ces crimes ont été commis par des personnes en lien avec l'église catholique, 94 % l'ont été dans le cercle familial, [...] amical, l'école publique, les colonies et les camps de vacances, les clubs de sport et les structures culturelles » (Ouest France, 13/11/2021). Fin du rai-



sonnement : l'Église a fait sa repentance avec le rapport Sauvé, alléluia ou presque. Aux autres de s'y coller : « Il faut que toutes les institutions fassent le même travail ». Sinon c'est toujours les mêmes qu'on stigmatise et ça c'est pô juste. L'éditorialiste tient

Hell charrues

## La damnation sur terre

L'enfer est pavé de bonnes extensions.

UNE VIGNE à l'abandon dont les cepcs ont été coupés et non arrachés, soi-disant pour ne pas déstabiliser le sol qui a été planté en herbe. Pour les deux éditions du Hellfest cette année, il a fallu un parking géant, 35 hectares gagnés sur des terres agricoles déclassées offrant un parking à 12000 bagnoles. Ce serait le plus grand parking de France, plus balèze qu'à Disneyland (20ha) et au stade de France (17ha). Mais attention : à Clisson, c'est garanti réversible. Une fois les métallex rentrés chez eux, le terrain doit redevenir cultivable. Réversibilité que tchi wallou, rétorquent FDSEA et Jeunes agriculteurs 44, qui, tiens, s'inquiètent pour une fois de la pollution des sols : « La remise en culture et l'affouragement ne seront pas possibles compte tenu de la pollution du site suite aux passages des véhicules » (L'Hebdo de Sèvre-et-Maine, 06/06). Le terrain a été vendu très cher, bien au dessus du tarif de terre à muscadet (autour de 7000€ l'hectare). Les deux syndicats demandent que ces terrains soient clairement exclus de leur classement agricole, mais avec une contrepartie, « une compensation agricole afin de respecter la nécessaire préservation des terres agricoles dans le cadre du principe de "zéro artificialisation nette", obligatoire à partir de 2050 ». L'année où les métallex, dépétrolés comme tout le monde, feront tous du vélo. ■



## Marketing à bloc

LA FONDERIE FMGC à Soudan, dans le pays Castelbriantais, a livré au Hellfest quinze blocs d'une tonne et demie chaque, en fonte recyclée, avec le logo du festival peint dessus. Des obstacles antiterroristes estampillés d'un QR code « pour offrir une meilleure visibilité à l'entreprise » (L'Éclairer de Châteaubriant, 09/06). Avec sans doute deux cibles clients : l'amateur de métal qui veut repartir avec un souvenir, et le terroriste qui passerait un CAP de résistance des matériaux. ■

à désigner les « causes culturelles de ces violences. Dans les années 70, des médias relayaient la soi-disant "libération sexuelle des enfants". Aujourd'hui, la production de la pédopornographie s'étend ». Comme ça, y a pas d'agresseurs, juste des images pas pieuses. ■



## Repentissement

### Le menu végé a la dalle

La nouvelle ville s'enracine en pleine terre. Sur le papier.

ENTRE la gare et la Petite Hollande, le sol s'est mué en dalle géante archiminérale. Va falloir démonter toute cette couche étanche, à peine pas finie? Les élu-es nantais es adoptent le 24 juin un « plan pleine terre » qui doit revégétaliser la ville, « désartificialiser les sols », « restaurer des sols libres, vivants et perméables », éradiquer les îlots de chaleur urbains, pied de nez aux canicules qui nous pendent au nez. La cité nature vantée par les magazines et le trophée de capitale européenne verte en 2013, c'était donc

du flan? Les nouveaux aménagements font mentir les promesses. L'ex-président PS du département, Philippe Grosvalet avait déjà fait le coup du repentini en lançant un colloque « Terres à (a)ménager » en juin 2019, et l'objectif « zéro artificialisation nette » des terres après avoir porté au nues son envie d'étancher le bocage pour l'indispensable aéroport à ND-des-Landes. Mais là, fini, plus question de consommer à tout va. Pour faire pousser de la terre, il faut l'arroser de baratin. ■



## Opération du cœur (suite)

### Le vide hors de prix

À Cordemais, l'aménagement fait flop, les intermédiaires font du cash.

LE CONTRIBUTABLE cordemaisien arrose sans le savoir la crème du business. La communauté de communes Estuaire et Sillon a dû lâcher 2M€ pour se débarrasser de Proudreed\* qui se gargarise d'être la première foncière privée française, avec ce slogan ronflant : « foncièrement actifs ». En 2011, on lui a refilé le soin de commercialiser deux zones d'activité à Cordemais. Sur celle de La Folaine, onze ans plus tard, seuls les pigeons - les vrais - s'y battent en duel. Problème : le contrat était signé pour 35 ans, voire plus. Pour reprendre la gestion en direct en espérant limiter la casse, les élus crachent ces 2M€ de dédommagements, premier acompte d'une facture qui s'avère bien plus salée, au moins 10M€.

L'épisode précédent a aussi coûté un bras. Lulu a déjà narré le pied-de-nez fait par Bernard Moisière au préfet\*\*. L'ancien président de la communauté de communes Cœur d'estuaire (ancêtre d'Estuaire et Sillon), avait signé un contrat fumeux avec Deloitte & associés France, cabinet d'audit censé conseiller la

conception et la promotion des deux parcs industriels dédiés à « l'écoconstruction ». En 2011, un premier marché de « prestations intellectuelles » est facturé une misère, 1,9M€. Puis un second juste avant les municipales de 2014, soit à nouveau 1,9M€. Le préfet demande à Bernard Moisière de l'annuler. Moisière ne se représente pas, mais s'y engage. Rien ne se passe. Son successeur, Joël Geffroy, finaud, réclame un arbitrage finalement jamais programmé. Le temps passe, le délai trépassé : novembre 2014, il est trop tard pour un recours au tribunal administratif. Depuis, la com com a aménagé la voirie, les réseaux, etc. Soit plusieurs millions fichus en l'air, en terre plutôt. Toujours pas d'entreprise en vue. Tout ça pour du vent. 3,8M€ hors taxes par-ci, 2 millions par là, le vent est un peu cher, ces temps-ci. ■

**Malo Kornog**

\* Proudreed (littéralement « fier roseau ») s'est aussi bien planté en draguant des commerces pour le carré Feydeau, face à la place Bouffay, sans jamais remplir le bâtiment.

\*\* « Très chers auditeurs », Lulu n°88, mai 2015.

## Au secours !

### Des pompiers à baigner dans l'humide

La pomplardisation du monde sera montagnarde ou ne sera pas.

PLANTER un centre d'incendie en zone humide, voilà une idée disruptive. On doit ce concept flambant neuf au Sdis 44, au conseil départemental et à Nantes métropole qui veulent construire une caserne de pompiers à La Montagne pour remplacer les cinq autres existantes : Bouaye, Bouguenais, Brains, La Montagne et Le Pellerin.

Sur le papier cadeau, les arguments semblent imparables : « augmentation conséquente des secours » liée au développement démographique, environ 2500 interventions par an nécessitant « des effectifs et des véhicules supplémentaires » et donc « des travaux de rénovation ou d'agrandissement des locaux ». Les élu-es ne voient que le prestige de l'uniforme et une caserne rutilante à inaugurer. Sous la grande échelle, le dossier apparaît bien mal ficelé, pipé même.

#### Le feu au lac

Contrairement à ce qu'affirment les documents officiels, le foncier visé dans la zone d'aménagement concerté « Montagne plus » est recensé comme une zone humide dans le cadre des « espaces paysagers à protéger », inscrits au plan d'urbanisme, et donc, pour l'heure, inconstructible.

Pourtant, le projet lancé en 2016 prétend noir sur blanc le contraire. Tous les centres actuels ne sont pas, non plus, aussi décatés que veulent le faire croire les autorités, loin de là. Et les communes savent déjà que la nouvelle configuration réduira le nombre de véhicules tous usages et d'ambulances qui réalisent plus de 80% des opérations. Mais chacune se frotte les mains à l'idée de récupérer le terrain libéré par les futures anciennes casernes, toujours bien situées.

#### Bois vert inflammable

Le projet reçoit pourtant des critiques bien senties de l'autorité environnementale régionale et une volée de bois vert de la commission locale de l'eau (CLE) qui a rendu en janvier dernier un



avis défavorable, voté à 11 voix sur 12. En plein dans leurs baratins de transition écologique. Faut dire que le dossier présenté bafoue carrément le règlement du Sage, schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de l'estuaire de la Loire, qui rappelle que « les zones humides sont protégées dans leur intégrité spatiale et leurs fonctionnalités » et « doivent par ailleurs faire l'objet d'une gestion permettant de les préserver ». Si une destruction est inévitable « sans alternative possible avérée », il faut des compensations « au moins au double » de la surface condamnée (10 400 m<sup>2</sup>), à réaliser au plus près du projet et avec des fonctionnalités équivalentes.

#### Mètres carrément évaporés

Or le terrain proposé en contrepartie ne fait que 10 640 m<sup>2</sup>. Manque donc 10 160 m<sup>2</sup>, sans doute évaporés lors d'un pic de chaleur administratif. Autre hic, le terrain pressenti n'appartient ni à la métropole ni au département. Et cette surface de compensation englobe des parcelles bien pourvues en biodiversité, reniant le principe juridique « éviter, réduire, compenser » qui préconise de restaurer en priorité des terrains de médiocre qualité. Dans un avis de février 2022, l'autorité environnementale fustige les « redondances », « inco-

hérences », « distorsions entre les chiffres présentés », cadre réglementaire flou, etc. Elle épingle aussi un saucissonnage de procédures qui floute les enjeux. D'abord une demande d'autorisation d'aménagement dans le cadre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Puis une procédure baguette magique de « mise en compatibilité » du plan d'urbanisme métropolitain qui légaliserait d'un coup la construction en pleine zone humide. Une troisième procédure anticipe une déclaration d'utilité publique pour exproprier si besoin les méchants propriétaires fonciers privés récalcitrants et pompiérophobes. voire suspects de pyromanie passive.

Un deuxième avis, tout récent, de l'autorité environnementale, évoque carrément une « faiblesse » quant à l'étude préalable et obligatoire de localisations alternatives. Bizarre : les trois autres lieux envisagés sont tous à Bouaye, sacré hasard. Et aucun n'a d'« accès direct à une route départementale », pourtant une exigence incontournable du Sdis 44. Ces fausses alternatives font sortir du chapeau La Montagne qui n'aurait donc pas le choix. Transplanter des pompiers en zone humide, au moins la caserne ne prendra pas feu de sitôt. ■

**Alfred Adair**

### Gardarem lou zac

Une zone d'aménagement humide peut tomber à l'eau

À LA MONTAGNE, la caserne de pompiers n'est pas la seule pomme de discorde avec la métropole. Élu(e) en juin 2020, la nouvelle équipe municipale met fin un mois plus tard au programme métropolitain de 180 logements, prévu dans la future Zac de la Gaudinière qui se trouve être une zone humide. Objectif : reclasser en zone naturelle les six hectares visés. Officiellement, Nantes métropole « en a pris acte », mais justement sans le moindre acte entérinant la décision communale. Un flou savamment entretenu. Nantes métropole aménagement, son bras armé pour ce type d'opération, affiche toujours le projet sur son site oueb. Mais hé hé, si ce projet de Zac



est annulé, certaines parcelles pourraient servir de compensation à la réalisation du centre de secours. L'autorité environnementale demande donc à Nantes métro de « préciser » si la Zac de la Gaudinière « est toujours projetée, en cours d'aménagement

ou bien abandonnée ». Si la Zac tombe à l'eau, Nantes métropole aménagement aura acheté du terrain pour un projet enterré avant d'avoir commencé. Y aurait de quoi être atterré. ■

**Zacharie Danterre**

# Qui? Police

## Robocops manquant d'assurance

Usine désaffectée mais pas désinfectée cherche police. D'assurance.

VITRES cassées, tags sur les murs, fenêtres béantes, halles en béton piégeant les courants d'air. En plein bourg d'Issé, l'usine fantôme Atlas, 640 salariés en 1974, a fermé en 2006, rachetée à l'euro symbolique par la commune dix ans plus tard. Les élus locaux rêvent : karting électrique, paintball, commerces, locaux d'entreprise. Mais le site, où l'on produisait talons aiguille, semelles, tissu pour canots pneumatiques ou simili-cuir en plastoc, est pollué : amiante, produits chimiques, solvants, hydrocarbures. Dépolluer les trois hectares coûterait de 2 à 3 M€. Beaucoup trop pour un patelin de 1800 âmes.

La commune ouvrait l'usine, une dizaine de fois par an, comme terrain de jeux privatif aux CRS, aux énervés du PSIG (saute-dessus gendarmes) et, fin 2021, aux cagoulés du GIGN jouant à la guéguerre urbaine. Mais voilà, le site d'Issé n'était pas assuré. Le maire imagine une convention d'usage pour les commandos. Seul hic, les assureurs ne veulent pas prendre le risque (L'Éclairneur de Châteaubriant, 11/05). Des fois qu'une tacataquetique du gendarme n'ait pas la franchise requise. ■

### Étageage des peines

Il est flic, elle aussi. Même commissariat. Il est marié, elle aussi. L'un avec l'autre. Mais de l'eau dans le gaz. Madame dit qu'elle ne l'aime plus. Séparation. Monsieur est jaloux, il la harcèle. 4000 textos en un an. Il la cogne. La juge ne retient pas les violences, condamne juste le harcèlement (Ouest-France, 22/02). Interdiction pour lui de se pointer à la porte de son ex et alentour. Mais au boulot tous les jours, au comico? « Eh bien vous restez au 3<sup>e</sup> étage et elle au 2<sup>e</sup>, c'est compris? ». Police nationale cherche vigiles d'escalier. ■

## Casque bleu

Il a exhibé des grenades en réunion de famille « pour épater la galerie ». Il était flic à la CDI, compagnie à la bande bleue au casque, les plus féroces avec la Bac. Dans son garage, une grenade assourdissante GLI F4 a explosé la main de son beau-fils, 15 ans. Quatre doigts arrachés, le pouce déformé à vie. Séquelles auditives permanentes pour les deux autres ados présents dans le garage en 2015. À l'audience, l'ex-flic explique : sa réserve à domicile lui évitait d'avoir à « se réapprovisionner » en grenades (Courrier du Pays de Retz, 05/05). Pratique courante parmi ses collègues, selon lui. Sentence : 15 mois de taule avec sursis pour blessures involontaires. La victime n'a pas eu droit à la mutilation avec sursis. ■

## Révolte d'indésirable, 1941



## Cosmopolitisme Tiens, voilà du boudin

Citoyen chômeur, deviens étranger!

IL Y A des jours où Pôle emploi se fait sergent recruteur. Le 19 avril, Pôle emploi Haluchère a convié ses chômeurs à une réunion de propagande sur « les métiers de la Légion étrangère » : tireur d'élite, parachutiste, sapeur-démineur, mécano, cuisinier... Consternation chez certains conseillers Pôle emploi. Mais bon, « c'est les objectifs : chaque agence doit faire une "action" par semaine avec des chômeurs. Avec l'armée, c'est clef en main, c'est ça de moins à préparer. On peut récupérer 4 à 5 réunions par semestre! » Attention quand même, la transformation de chômeur en légionnaire, changement de nationalité obligatoire pour les Français, cinq ans d'engagement minimum, se limite aux 18-39 ans. Pas de croulant. Et il faut un « indice de masse

corporelle » entre 18 et 30 kg/m<sup>2</sup>. Pas de gringalets ni de rondouillards. Autre prérequis : un « coefficient masticoire supérieur ou égal à 40% » et « des dents saines ou soignées ». Faut s'attendre à se faire reluquer les ratiches. Une vieille technique de marchands d'esclaves. ■



### Déprivation

## Chomdu en mode zéro stock

De la privation d'emploi au Smic en miettes, nouvelle spécialité de Pontchâteau.

Début janvier, Pontchâteau a connu un affront. Les 500 chômeurs au long cours, sur le carreau depuis plus d'un an, ont été traités de zéros, Pontchâteau étant devenue zone labellisée TZCLD, Territoire zéro chômeur longue durée. Lieu multiple de réinsertion sous statut d'« entreprise à but d'emploi », Espacea regroupe ressource de matériaux, réparation de vélos, atelier bois, ramassage de déchets dans la rue, nettoyage des panneaux routiers, mise sous pli des cartes d'électeurs pour la commune... 38 salarié-es « issus de

la privation d'emploi » y ont été embauchés en CDI, au Smic souvent partiel (renommé « à temps choisi »), salaires pris en charge à 100% par l'État, et par le département qui réinjecte le montant d'un RSA. Cette « ré-allocation » des cotisations sociales est présentée comme « réaffectation des coûts et des manques à gagner liés à la privation durable d'emploi », en jargon dans le texte. Ou comment rendre productifs les chômeurs, sans dépenser pour eux un sou de plus. Pas de convention collective, ce qui condamne à rester au Smic. L'argumentaire de promotion avance que « personne n'est inemployable », vision bien libérale faisant porter la responsabilité sur chacun-e. Nouvel objectif pour tout chômeur : passer à moins zéro. ■

## Capitale de l'arbre factice

Pourquoi réclamer de vrais arbres alors que les faux prolifèrent ?

LA CARRIÈRE Misery a sa fausse cascade tombant dans de faux bassins, bientôt une fausse rivière, et si ça se trouve, un faux arbre de 1500 t de métal avec des faux oiseaux articulés. Nantes se plante continuellement. Notamment avec une prolifération de faux arbres, ou d'arbres morts. Inventaire. Sur l'esplanade de l'île de Nantes, « l'Arbre à basket » n'est qu'un poteau de ferraille portant cinq panneaux et paniers de basket. Pour l'extension de la gare coiffée d'un faux feuillage en béton, l'architecte Ricciotti a planté des piliers déguisés en troncs d'arbres. Au-dessus de la carrière Misery, le Lunar Tree, qui n'est qu'un tronc décharné, peint en blanc, au dessus de l'emplacement prévu pour l'Arbre aux hérons, « seul arbre de l'agglomération à bilan carbone négatif ». Les Corolles™ de la start-up Urban canopée, vagues parasols en treillis plastique à plantes grimpances faméliques, se voient comme des îlots de fraîcheur artificiels. Œuvre d'art intitulée *Un arbre, la forêt*, trois moulages en fonte d'arbres sans feuilles perchent une centaine d'oiseaux, en fonte aussi, entre le miroir d'eau et le carré Feydeau. Près de la place Viarme, toujours en fonte, toujours de l'art, des lianes de métal envahissent un banc où il est impossible de s'asseoir et un panneau de pub (sans le cacher). Et dans les moins pires [au moins, c'est végétal], les arbres en pot du quai de la Fosse, ou les pseudo « forêts urbaines » format poche. Face aux détracteurs de ces feuillus morts ou factices, M<sup>me</sup> Rolland a prévenu : méfiez-vous des faux élagueurs. ■

TOTALEMENT ÉCOLOGIQUE ! PAS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES. AUCUNE CONSOMMATION D'EAU ...

L'ARBRE PARFAIT !



## Beltoise toi-même À fond la casse

La Baule crée une rue à haut risque de crash

PAS ENCORE champion automobile, le petit Jean-Pierre a fait vroom vroom avec la bouche l'été et appris à conduire dans une auto-école à La Baule. Mi-avril, la station a fait de l'ancienne avenue des Sports l'avenue Jean-Pierre-Beltoise. « Ce champion était Baulois », a trompé le maire Franck Louvrier, juste avant la sortie de route de la candidate Valérie Pecresse dont il appuyait la trajectoire. Baulois, Beltoise ? Ponde à Boulogne-Billancourt, mort à Dakar en 2015, il n'a jamais vécu là, juste venu en vacances dans la villa de papy mamie... Avec juste 160m de rue menant

d'un maréchal aux lilas (avenues à chaque fois), l'avenue Beltoise, trop courte pour y tenter un record de vitesse, n'a rien d'un circuit pour Formule 1. Pas de danger, donc. Quoique si : comme disait Beltoise, engagé pour la lutte contre les chauffards : « Plus il y a de voitures sur un réseau, plus faible devient la vitesse moyenne. Plus faible est la vitesse, plus grande est l'inattention. Plus grande est l'inattention, plus élevé est le risque d'accident ». \* Donc l'avenue à son nom est hautement accidentogène. Encore un coup du lobby des assureurs. ■

\* Émission C à vous, France 5, 01/10/2009

## Errer fider Course de puces

LES COUREURS du marathon de Nantes ont été pistés comme du bétail d'élevage. Impossible de se dire que chacun n'est pas un numéro : chaque dossard (qu'il est interdit de plier, masquer, retirer sous peine de disqualification, stipule le règlement) cache une puce électronique qui permet de suivre en temps réel, via une appli sur Apple ou Google, la progression de chaque trotte-menu. Des fois qu'ils se mettent à courir à reculons... Échapper à ce traçage implacable ? Peuvent toujours courir. ■

## DETTE D'HAÏTI



Aïe ici

## Un pognon de Domingue !

Des Nantais se sont bien sucrés en saignant Haïti. Histoire oubliée.

EN CRÉOLE haïtien, on dit « bouche nen ou pou bwè dlo santi ». Pince-toi le nez pour boire l'eau qui pue. Le *New York Times* évalue les dégâts économiques de la dette réclamée par les esclavagistes après la révolte des esclaves de 1791 et l'indépendance de Saint-Domingue qui a créé Haïti. New York, Port-au-Prince, c'est loin tout ça. Et pourtant l'histoire est peuplée de fantômes nantais. Les demandes de ces colons, planteurs, négriers et de leurs enfants ont largement siphonné les caisses de la jeune république noire, première au monde en 1804. Les indemnités exigées se sont vite alourdies des intérêts du prêt consenti par la France pour aider à financer les remboursements. Double dette, double peine. Un siècle de ponction sur le petit budget d'Haïti l'a plongé dans la misère endémique et le sous-développement. Économie, système de santé, éducation, sabotés durablement.

### Les revanchards vachards

Dès 1814, dix ans après l'indépendance d'Haïti, l'ex-colon nantais à Saint-Domingue Joseph Larigaudelle-Dubuisson, planteur (indigo, coton surtout) avait déjà demandé une indemnisation, envisageant la recolonisation de l'île par des engagés blancs, tout en rétablissant la traite, réclamant pour cette reconquête de « déployer des forces capables de terroriser et de soumettre les rebelles »\*.

Vingt-et-un ans après l'indépendance haïtienne, Charles X a donc exigé réparation, au profit des planteurs ancrés à Saint-Do-

mingue, la colonie la plus profitable du monde. L'extorsion se fait sous la menace de 400 canons de marine de l'escadre de guerre française, braqués sur Port-au-Prince. À l'inverse des lendemains de conflits armés, où c'est le vaincu qui est contraint de payer de lourds dommages de guerre, pour Haïti, c'est le vainqueur qui doit cracher au bassinnet. La vengeance post-coloniale est implacable.

Si l'état détaillé des liquidations opérées par la Commission chargée de répartir l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue (1828-1834) ne mentionne pas les origines de tous les bénéficiaires, Lulu y a dénombré, parmi les Bordelais, Charentais, Basques et Parisiens identifiés, près de 380 colons nantais. Négociants, héritiers, militaires, avocats, capitaines, juges consuls, ils ont investi dans le sucre, le café, l'indigo, le coton. Quelques plus modestes tanneurs ou charpentiers n'ont qu'une maison, un terrain.

### Intraitables et bien traités

On retrouve des noms de nantis Nantais connus des historiens de la traite, des malins qui ont prolongé leur trafic d'esclaves en récupérant aussi sur ce travail gratuit dans leurs propres plantations : Guillet de la Brosse, Hay, Montaudoin, O'Shiell, Walsh, Drouin, Bouteiller, Deurbroucq, de Luynes, de la Bauche, Michel (cinq générations de négriers), de Cottineau de Kerloguen, Exaudy de Kerbiguet.

La liste des indemnisés ressort aussi un ancien maire de Nantes,

Gellée de Prémion, qui a rue pavée à son nom devant le château. Ou Le Deist de Kérialant, dont on ne se souvient vaguement que comme fondateur de la société académique de Nantes et « poète de la Révolution ». Ou les Le Roux des Ridellières, continuateurs de l'empire négrier Grou. Ou Guinebaud de Saint-Mesme, défendant en 1791 à l'Assemblée nationale la « pétition de 36 citoyens commerçants » nantais tonnant contre le décret qui vient d'accorder les droits de citoyens aux « gens de couleur, nés de père et de mère libres », dénonçant « les funestes conséquences que cette loi devait entraîner pour les planteurs » (dont il fait partie), « une loi qui nous fait regarder la France comme notre ennemie »\*\*. Tous ces braves « messieurs du commerce » ont été indemnisés par la France qui a racketté le jeune État haïtien, d'une somme équivalente à dix fois le budget annuel de la petite île. Rien que cette double dette aura pesé d'un demi-milliard d'euros actuels sur l'économie d'Haïti. Mais chacun sa part, et Nantes sait se montrer magnanime. Le parfum pour touristes créé l'an dernier par le Voyage à Nantes règle la note : « Le vétiver originaire d'Haïti est présent en note de fond, en forme de rappel à l'histoire ». Pour ceux qui n'étaient pas au parfum. ■

Jean-Jacques Dessallicorne

\* « Les projets d'un ancien planteur cotonnier de Saint-Domingue (1814) » par Gabriel Debien, revue *Outres mers*, 1954, reprise par persee.fr.

\*\* Archives parlementaires de la Révolution française, 25 août 1791.

## Les avoir à l'usure En grandes pompes

APRÈS le semi-marathon d'Orvault en mars, le must, c'est de repartir pieds nus. En récupérant son dossard, on peut refiler des chaussures usagées à envoyer au Cameroun (*Ouest-France*, 10/03). Le résultat, on l'a vu : des gamins brandissant les pompes cadeau des si gentils Français de Loire-Inférieure, l'an dernier. Photo prise dans l'orphelinat de l'Assemblée chrétienne témoins

du Christ, l'une des 47 églises autorisées au Cameroun. Des godasses de course à pied usées, refilées par les coureurs de marathon à l'asso Baobab 44 (*Presse-O*, 17/12/2021). Les donateurs sont des adultes, pas des enfants... Que vont faire les marmots de l'orphelinat de ces grandes pointures, du 42 au 45 ? Va falloir manger beaucoup de soupe de panard, celle qui fait grandir les pieds. ■



# Des trucs de malades !

Trop postmodernes, ces Nantais de la tech ! Les start-up de l'e-santé rivalisent de technologies dématérialisées, qui soignent en priorité la réputation, et bichonnent les cyberdonnées. Qui a dit que ça tournait le dos à l'humain ? C'est stupide : au dos d'un smartphone, il n'y a rien, juste la coque.



## Volumétrie

### La chasse au patient positif

Le génie nantais a inventé le trip advisor des Ehpad, avec un questionnaire de satisfaction fait maison.

L'E-SANTÉ, c'est un eldorado. Des boîtes nantaises s'y engouffrent, poussées par l'agence économique publique Nantes-Saint-Nazaire développement. Par exemple WeDoxa, qui entend « piloter l'expérience patient », ce qui veut dire gérer l'e-réputation des Ehpad et maisons de retraite et leur vendre des plans d'action pour réussir à se faire encenser même si, faute de personnel, ça sent un peu le pipi dans les couloirs. Et là, pour se refaire un bonne réputation, il y a du boulot. Juteux, en tous cas prometteur, ce nouveau marché qui passe par des « solutions produits : enquête satisfaction, e-réputation, avis Google, veille concurrentielle » fourguées aux centres de fin de vie qui ont grand besoin de redorer leur blason quand les ragots sont pas très ragoutants.

La tactique de WeDoxa, c'est de prospecter les clients et de leurs proches pour obtenir des avis « encadrés et vérifiés », sans se contenter de ce qui arrive spontanément. Avec une devise qui n'hésite pas à singer le slogan Black live matters tout en étouffant la grammaire : « Votre avis compte, partagez-le nous. »

« Quand les personnes sont satisfaites, elles ne pensent pas à déposer un avis. Notre idée a été de solliciter les résidents et leurs familles à tout moment pour avoir une volumétrie d'avis plus représentative », lâche Steven Le Pallec qui a monté la startupe en 2017. Il vient d'un des trois poids lourds de la silver économie, le groupe coté en bourse LNA santé (ex-Le Noble âge) basé à Vertou. LNA gère 9200 lits dans 81 établissements, surtout des Ehpad. Steven, qui

y était responsable marketing et com', pestait contre les commentaires subis sur le net, très visibles et d'effet désastreux sur la renommée des mouirois, pardon, établissements. Pour contrer ça, le générateur de volumétrie positive WeDoxa produira donc des louanges. Objectif 80 % d'éloges pour invisibiliser les mécontents. « Les avis en ligne, un élément de votre stratégie marketing », plastronne la start-up. Dis-moi qui te paye, je te dirais comment « adapter le process de collecte des avis aux spécificités du secteur sanitaire et social ». Comme il y a désormais une norme Afnor, c'est WeDoxa qui arbitrera la recevabilité des avis à publier. Ou leur rejet. Par exemple, au hasard, les négatifs...

La cible, c'est le grand public qui cherche une structure d'accueil adaptée : « WeDoxa encadre et vérifie les avis des patients, résidents et aidants familiaux », filtrés pour que soient publiés des « avis authentifiés » bien drivés, chargés de submerger les râleurs et les pleurnichards qui chipotent parce qu'une douche tous les quinze jours, ce serait pas assez. Sans rien dire des louables économies d'eau. Comme les croulants des Ehpad sont pas hyper branchés digital, smartphones et tablettes, la stratégie pour générer des avis passe par « des questionnaires, réalisés d'une part par les équipes de la maison de retraite et des familles, de l'autre par des mails ». En toute indépendance, ça va de soi. Le marché de la dépendance le mérite bien. ■

Rodolfo Négatif

## Mémoire qui flanche Les gâteaux gâtés

Bien planquer la liste de courses numérique de papy, un vrai allègement pour les familles.

SMART MACADAM propose l'appli pour seniors Mementop. Du pur produit nantais. Les clients : personnes âgées, même développant Alzheimer et perdant la boule mais quand même équipées de smartphones ou tablettes. Des vieux rebaptisés « chefs de tribu ». Mementop permet de « placer en lieu sûr des mots de passe, codes, notes, modes d'emploi, prescriptions médicales et listes de courses » et « de soulager les proches d'un malade et d'alléger leur charge mentale ». Ils choisissent des photos publiées dans une gazette papier personnalisée, envoyée chaque semaine au croulant par ses enfants. Elle est pas belle, la décharge mentale ? Mais comme il faut aussi vendre du sourire, « Mementop facilite aussi le partage d'émotions avec des photos et des souvenirs, ce qui contribue à préserver le lien social entre les membres d'une tribu ». Ce que n'importe quel téléphone portable fait déjà. Grâce à l'appli, « dialoguez quand vous le souhaitez avec vos proches ». C'est pas génial, ça ? Y avait pas besoin d'intelligence artificielle pour si peu, mais une assistance gratos est quand même ajoutée à cette appli facturée 12€ par mois. Combien déjà ? Douze quoi ? Et sinon, cette appli est autoproclamée « dispositif médical certifié ». Faudrait pas l'oublier. ■

Chantal Zaillemer



## Click and connect

### Les handicapés applicapés

La complexité simplifiée : enfin la solution simplifiée.

PÉPITE nantaise du digital spécialisé santé, Participéo vend des béquilles numériques aux handicapés. Ce qui s'énonce moins crûment en « solutions inclusives au service des choix de vie des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie ». Participéo prétend « simplifier la complexité » avec son appli web « qui rend l'utilisateur acteur et pilote de son parcours de vie en lui permettant d'exprimer ses choix et son pouvoir d'agir ». Le vrai lien humain remplacé par de la bonne technologie. Pour être en pleine forme, taper 1. Faut dire qu'il sera équipé, l'utilisateur, avec son beau « compte personnel sécurisé » garni à l'intérieur d'un « coffre-fort numérique pour sécuriser tous ses documents personnels ».

Crrrrztshh. Cher client. La sécurité de votre espace personnel est passée en mode dégradé. Veuillez cliquer sur le lien : Auth-pirate\\*sécuR\_3dxZ%+. Choyé, l'handicapé connecté dispose d'un « cahier de liaison partagé, pour la coordination et le suivi de son parcours », doublé d'une « interface aidants » qui offre « aux proches et aux professionnels d'être en relation permanente avec lui pour participer au suivi et la coordination de son parcours ». On récapitule : t'as bien ton identifiant sous l'oreiller ? Surtout, n'oublie pas ton cyber mot de passe du cahier de liaison numérique dans le coffre-fort ! Et si t'es perdu pour ton parcours vers les WC, demande à ton interface aidant. ■

Ed Dantaface

## LNA SANTÉ DESTOCKE SES PATIENTS



## SécuFD

### Perte de surpoids

Les obèses fantômes enrichissent LNA Santé.

AU SIÈGE, à Vertou on fait le gros dos. Le groupe LNA santé (Le Noble âge jusqu'en 2017), qui gère quelque 81 Ehpad et maisons de retraite dans toute la France est accusé d'embrouille à la sécu. Si c'est vrai, c'est très vilain. Sale coup pour la respectabilité du pédégé Jean-Paul Siret et sa famille, si prompt à soigner sa petite notabilité de « groupe familial » côté en bourse. Après les autres ténors, Korian et Orpea trempés par les orages des scandales, LNA était le seul, jusque là, à être passé entre les gouttes.

Ça s'est passé à Sanary-sur-Mer, dans le Var. Le centre médical infantile Les Oiseaux accueille des enfants et ados obèses venus de toute la France. Hôpital de jour et internat, hospitalisation et scolarisation sur place. LNA a racheté l'établissement en 2011. Mais voilà, « pendant des années, le groupe LNA santé a facturé des journées de prise en charge à l'Assurance maladie alors que l'établissement était fermé » lors des vacances sco-

laire (RMC, 21/06). Et quand certains patients étaient absents, l'établissement a présenté de fausses facturations pour palper les prix de journée. Fraude estimée à près d'1,2M€, à quoi s'ajoute une pénalité de 40000€. En novembre dernier, la sécu a alerté LNA d'« anomalies présentant un caractère frauduleux », exigeant de se faire rembourser des sommes sous deux mois. Ça ne mettra pas sur la paille LNA qui pète la santé, affichant en 2021 un bénéf brut de 68 M€. Les Oiseaux de Sanary ? Pas rentable pour la direction au siège. La découverte des « anomalies » précipite la fermeture, d'abord pour février puis repoussé au 8 juillet. Tant pis pour les salarié-es. Pour ne pas perdre la face, les pontes du groupe concèdent une simple « erreur de gestion reconnue et assumée par LNA santé », en gros « un problème de trop perçu » à rembourser. Mais en disant qu'il ne faut pas prononcer le mot « fraude », la communication de crise du groupe a bien été obligée de le prononcer. Il aurait suffi de dire baraterie, arnaque, carottage, entourloupe, entubage, fripouillerie. ■

Hélène Nada

## Nirvanalgésique Bonheuroscience

SON JOB : coacher les parents largués par leurs gniards accros aux écrans. Son pedigree se gargarise d'une « formation aux sciences du bonheur » à l'université de Berkeley (Ouest-France, 19/04), en fait juste un cours à distance, gratuit, en ligne, alternant méditation et sourires gnanngan. Le bonheur scientifique, un des bobards de la Silicon valley, pseudo science centrée sur l'individu, qui en fait le seul « responsable de ses succès et de ses échecs, source de ses biens et de ses maux : il n'y aurait donc jamais de problème structurel, politique ou social, mais seulement des déficiences psychologiques individuelles, pouvant être traitées et améliorées\* ». Un conseil : marchez dans un coach du pied gauche, ça porte bonheur. ■

\* Happycratie, comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies, Eva Illouz et Edgar Cabanas, éd. du Premier Parallèle, 2018.

# « La cabane tombe sur le chien »

[séréal drama pantouflo-policier d'effondrement métropolitain]

Branche cadeau

## Arboriculture extensive

Ceinture et bretelles dilatés pour l'arbre fantôme.

L'ARBRE aux hérons/feuilleton/saison noire. Présenté comme pour très bientôt en juillet 2021, porté aux nues par Johanna Rolland, l'Arbre aux hérons sent un peu le sapin. Mme Rolland a créé un « groupe transpartisan », mais la confiance règne, les élus écologistes et de droite n'ont pas le droit de divulguer le moindre document issu de ce groupe voué à réduire les oppositions. Leurs téléphones portables sont même confisqués en début de réunion. Le vote au conseil métropolitain qui devait acter l'achat de l'œuvre métallique a été ajourné deux fois, reporté en décembre 2021, retiré de l'ordre du jour en février, puis plus rien à l'horizon. Le cadenassage juridique a l'air de gripper. Le préfet a pourtant fait savoir que l'État a été consulté sur la légalité d'un marché sans concurrence, mais la réponse n'a jamais filtré. Fin juin, Anticor y va de son pavé : la mission d'assistance et d'expertise juridique a explosé sa facture. Confiée au cabinet Goutal, Alibert & associés, avocats parisiens spécialisés droit public, elle devrait donner un avis avisé avec un périmètre large : commande publique, droit de la propriété intellectuelle, mécénat de compétence, analyse juridique, préconisations, jusqu'à la « rédaction d'actes ou de contrats ». Le cabinet a déjà palpé 80 000 € HT pour une étude a priori ouverte sur quatre ans. Puis 15 mois après, début mars, une rallonge de 200 000 € est octroyée aux mêmes experts du déminage, sans appel d'offre. « Un surcoût de 250 % par rapport au marché initial », note Anticor qui a pris sa calculette. Pour la métropole, Fabrice Roussel dit que le premier montant a été établi « en fonction de la connaissance du périmètre de la mission que nous avions à l'époque », argument peu convaincant pour une collectivité qui dessine elle-même le cadre de sa demande à un prestataire, ici un gang de juristes verrouilleurs. Alors qu'avec un vrai arbre, un pépiniériste suffit, pas besoin de serrurier. ■

Andy Coronier

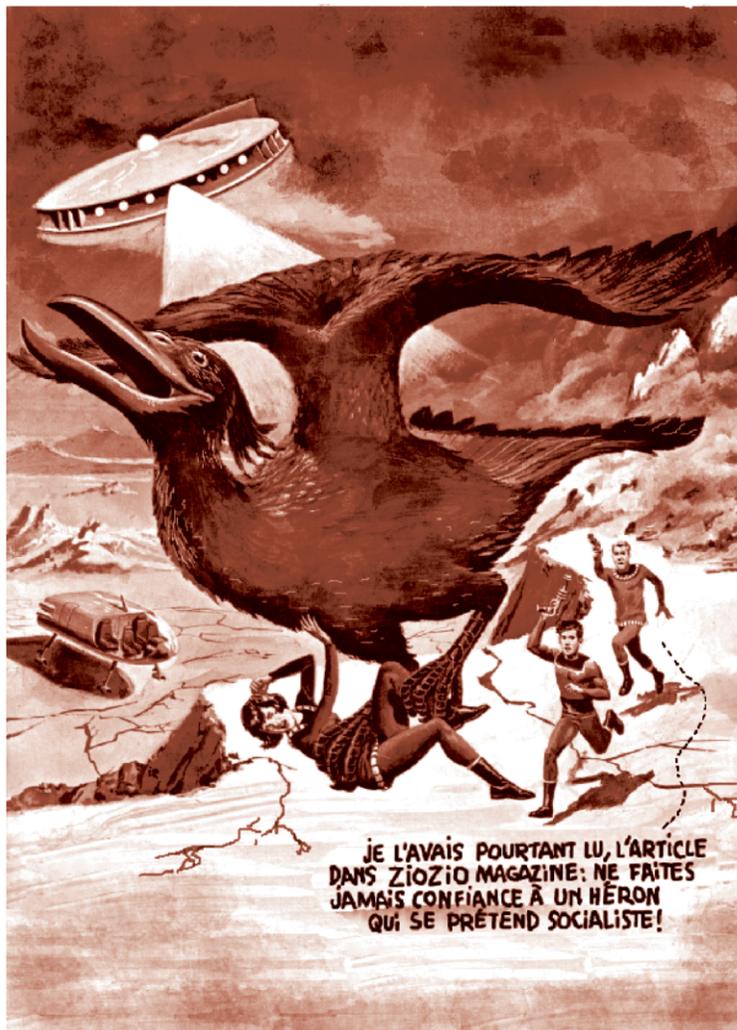
## Manège déchanté

Aaargh! D'anciens dignitaires traités comme des bandits.

EX-NUMÉROS un et deux de la Samoa, la société d'aménagement de l'Île de Nantes, Jean-Luc Charles et Soizick Angomard ont fait chacun 24 heures de garde à vue le 22 juin, accusés de favoritisme dans des passations de marchés publics liés au Voyage à Nantes et à son manège, le Carrousel des mondes marins des duettistes Delarozière & Oréface. La directrice adjointe de la Samoa

qui avait quitté la boîte, fondé sa propre structure de conseil en urbanisme, a récolté une part du marché, « sous-traitance occulte » selon la chambre des comptes en 2017. Mais selon les avocats des deux Samoistes blancs comme neige, la police judiciaire ne vient de soulever qu'un fragment de l'angle du tapis. Sous le manège, gros ménage à venir. ■

Sam Moissonneusebatteuselieuse



Auran mécanique

## Recyclage de l'huile

L'enfer est pavageau de bonnes intentions

VINGT ANS à la tête des services de Nantes (puis cumulé avec ceux de la métropole), Benoist Pavageau a fini sa carrière de directeur général des services en 2015, au grand soulagement des 8 000 salarié-es d'alors. Homme clef du système Ayraut, cette huile s'est trouvée dans la foulée une préretraite peinarde à la tête de l'Auran, l'agence d'urbanisme de la région nantaise et ses 34 salarié-es. Mais flairant que la misère pourrait lui miner la cerise, il a obtenu de diriger l'Auran sans réduire d'un euro sa paie de boss de la collectivité : 11 730 € bruts mensuels\*. Le double de ce que palpent les autres directeurs d'agence d'urbanisme de l'ouest. « Rémunération disproportionnée », dit poliment la chambre régionale des comptes, pas convaincue par les arguments de l'Auran qui plaide le maintien du salaire antérieur du à « la prise en compte de son parcours professionnel, de

sa connaissance des politiques publiques et des territoires, l'intérêt de cette mobilité professionnelle pour les parties concernées ainsi que sa situation de fin de carrière d'administrateur général et donc d'âge ». En gros, les choix les plus ordinaires de tout banal recrutement, plus un cadeau fait à un futur retraité. La réponse du président de l'Auran indique aussi qu'à l'avenir « le recrutement du directeur général – mais aussi les modalités et conditions de son embauche – soit soumis pour avis au conseil d'administration », qui jusqu'à n'avait donc pas son mot à dire. Pavageau, trop payé ? On dirait qu'ils ne font pas les courses, ces magistrats des comptes. Avec une paie aussi mesquine, on ne remplit même pas le fond d'un caddie de supermarché. ■

Benoist Danzin-Verdeau

\* Pavageau est déclaré démissionnaire et a vidé son bureau en mars dernier.



Sociallô ? Non mais, allô quoi?

## Bolo emmerde tout le monde

L'ACCORD électoral entre Socialistes et Insoumis est mal passé chez les caciques. Adhérent depuis 40 balais, le vice-roi de l'ombre Pascal Bolo s'est lamenté : « Le PS s'est permis de signer n'importe quoi » (Ouest-France, 07/05). L'adjoint aux finances a une explication : « À force d'être raisonnable et ges-

tionnaire, le PS finit par emmerder tout le monde. » La refondation passerait donc par un PS dingue et autogestionnaire. Ah, l'autogestion « lente et progressive », c'était pourtant dans le programme du parti. Sur le papier. En 1972. Dix ans avant que n'y entre Bolo pour faire carrière de démerdard. ■

## Urblabla

ÇA S'APPELLE encore « agence d'urbanisme », mais on sent que la dénomination sonne un peu plat, limite nigaud. Il est donc fortement conseillé de suivre son nouveau directeur pour qui c'est « à la fois un tiers de confiance en tant qu'observatoire de données objectives, un facilitateur de synergies entre les territoires, un producteur et diffuseur d'analyses » (Ouest-France, 10/04). Pour dire ça plus explicitement, il s'agit donc ni plus ni moins d'une officine de montée en régime des retournements de la stagflation collaborative des territoires, fléchés vers une priorisation des paradigmes éclairants, équipés de leds basse intensité fixes, donc de mobilité zéro. En gros. ■

## Auran mécanique, bis Pas toufle !

Toute sortie n'est pas définitive.

L'AURAN, on sait bichonner ses dirigeants après leur sortie. À peine partie, l'ancienne secrétaire générale s'est vu confier un boulot de « réalisation de notes d'appuis et de synthèses » sur les habitudes de bouffe des Nantais-es, pour un montant de 26 250 € HT, mais en deux fois, chaque marché étant en-dessous de 25 000 € le seuil en vigueur en 2018 qui obligeant à un appel d'offres si ça dépasse. Un saucissonnage à deux grosses tranches, en somme. Autrement dit « dans des conditions particulièrement critiquables sur le plan de la légalité », note la Chambre des comptes qui pèse ses mots. L'ex-secrétaire générale avait

déjà bénéficié d'un contrat de 16 875 € HT, lié à la création de Citad'elles, appartement d'accueil de femmes victimes de violences. Commande signée « quelques jours après son départ » mais négociée quand elle était encore dans l'effectif de l'Auran. « Conflit d'intérêts », soupçonne la chambre des comptes. Pour les juristes de l'Auran, son ex-salariée « ne relevait pas du champ d'application organique de l'article 432-13 du Code pénal réprimant le délit dit de "pantoufflage" ». Ce serait pas la première à ne pas s'en relever, de ce foutu champ organique arpenté en pantouffles. ■

Sacha Rentaize



## Auran mécanique, ter Une revue arrosée

Le droit d'être publié dans Place Publique, ça se paye.

USANT d'euphémismes perplexes, la chambre des comptes a soulevé un petit arrangement « pas totalement évident ». L'agence d'urbanisme a versé 20 000 € par an à la revue Place Publique, (financée par la métropole), pour acheter « le droit de publier un article de deux pages », alors que « la nature réelle de la prestation s'apparente plutôt soit à une prestation publicitaire soit à une subvention ». L'Auran a répondu que « l'intégration de

contribution dans cette revue constitue un outil de diffusion publique et de mise en valeur de ses travaux ». Normalement, c'est les contributeurs qu'on rémunère mais là, ça s'inverse. La convention a débuté en 2015 et n'a duré qu'un an et demi, après un hors série « Ville Nature » déjà financé par l'Auran, a répondu Place publique à Lulu. Il n'y a pas de partenariat du même type avec l'agence d'urbanisme de Saint-Naz. Lors du vote métropolitain octroyant à la revue une subvention de 102 500 € pour 2022, l'assemblée a admis « le constat de l'érosion de son lectorat », accentuée par le confinement. Ça mérite en peu de cofinance. ■

Phoebe Agora

# Des toubibs contre les forces de l'Ordre

En grève de cotise à l'Ordre, des toubibs menacés de baigne.

**P**OUR avoir refusé depuis 2020 de payer leurs cotisations à l'Ordre, quatre praticiens de Loire-Inférieure sont entraînés devant le tribunal, le 16 septembre. Va falloir cracher ! Deux autres attendent des convocations. D'autres encore font depuis moins longtemps la grève de la cotisation annuelle de 335€. La fronde est nationale, mais les mutins d'ici sont les premiers à être jugés, avant leur confrères en Ariège.

## Cotizéro

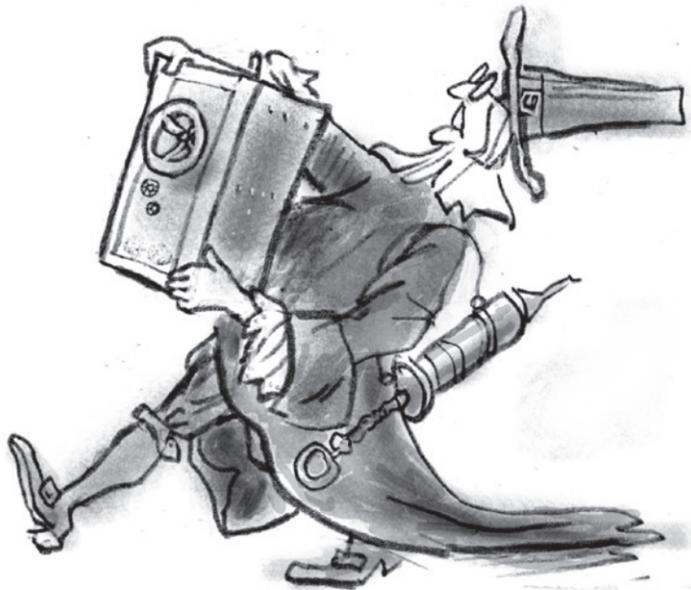
Ces médecins, membres du SMG, Syndicat de la médecine générale, revendiquent la dissolution de l'Ordre des médecins, institution fondée sous Vichy, relancée en 1945, cultivant depuis l'entre-soi conservateur. Une poussièreuse assemblée trustée par des hommes plutôt croulants, aux mœurs financières dissolues.

Le rapport accablant de la Cour des comptes de 2019 a épinglé de « graves désordres comptables et de gestion » de l'Ordre au plan national, et les gros avantages financiers auto-octroyés par ses dirigeants « bénévoles ». Une pique y était réservée aux Nantais, notamment un vice-président local qui sous le nom de « Provocatrix » publiait dans le bulletin départemental de véhémentes diatribes contre le service public de santé ou les plans de sécurité routière. Le président de l'Ordre de Loire-Inférieure a tenté de se justifier : ce n'étaient que des « mots d'humour », toujours « bien encadrés », publiés en page « divertissements » du journal... Le bulletin écrivait aussi que les déserts médicaux avaient des responsables : les femmes médecins... Des blagues de carabin, sans doute. La Cour des comptes a par ailleurs tiqué sur la gestion des plaintes contre un confrère, un certain esprit de corps faisant que « avant même d'organiser toute conciliation, [le conseil de l'Ordre 44] demande l'avis du médecin en cause puis invite le patient à venir prendre connaissance de cet avis ».

## Instance réac

La cotise étant obligatoire pour exercer la profession, l'Ordre n'est pas choisi, mais prétend représenter toute la profession. L'institution reste muette face à la privatisation crescendo de l'hôpital public. La déontologie, il marche dessus, défendant les dépassements d'honoraires ou contestant depuis 1956, le droit à la contraception pour toutes les femmes, puis l'IVG, encore dernièrement mordicus contre l'allongement de 12 à 14 semaines... Son rôle disciplinaire pour sanctionner les dérives ? Des jugements rendus sans enquête, et à l'inverse, des viols et agressions sexuelles dénoncés par des patientes mais laissés sans la moindre sanction.

« L'Ordre, qui n'a pas le droit de nous radier pour non paiement, préférerait que ça ne fasse pas de bruit, explique Marie Kayser, une de ces récalcitrantes. On nous propose d'abord de payer en plusieurs fois, puis un courrier menace de poursuites, puis une



société de recouvrement nous appelle en insistant pour qu'on règle l'arriéré. On reçoit ensuite du tribunal une injonction à payer, puis c'est le procès si on s'oppose à cette ordonnance... » Et en cas de refus de refus de refus, ça finit en saisies diverses, sur remboursement sécu ou sur les pensions de retraites. Les retraités sont en effet soumis au paiement d'une cotisation obligatoire mais un peu réduite (95€/an) pour pouvoir conserver le droit de prescrire à

leurs proches, ou au sein d'associations ou ONG humanitaires.

Les réfractaires à la cotisation sous contrainte refusent de financer, et donc de cautionner ce machin, demandant « un contrôle plus démocratique et plus juste du pouvoir médical » par d'autres institutions et dénonçant « une structure nocive pour la santé ». Pire que la rate de la chanson, c'est le serment d'Hippocrate qui se dilate. ■

Ambroise Parérese

## Néo nique quoi ?

### L'avenir radieux pesticiidé

Mangez neurotoxique, c'est bon pour le commerce.

**Q**UAND une commune rurale n'a pas envie d'administrer des paysans bio malades, des légumes fiévreux et des ruches décimées, elle pond un arrêté anti-pesticides, contre ceux contenant des néonicotinoïdes\*, connus pour décimer les abeilles. C'était en 2016, à La Grignonais. Depuis, l'interdiction nationale du pesticide a été levée temporairement en 2020 pour sauver la betterave à sucre, puis la dérogation a été prolongée. Pour les autres cultures, la loi de 2018 bannit toujours les néonicotinoïdes. Mais hors de ces enjeux betteraviers, qui a attaqué ce principe de précaution du patelin à l'ombre de la forêt du Gâvre ? La FNSEA. Le syndicat productiviste qui s'est donné pour slogan « entrepreneur du vivant » a gagné quatre ans plus tard devant le tribunal administratif (Ouest-France, 07/12/2021) sous

prétexte que c'est à l'État de légiférer, pas aux maires.

Six mois plus tard, les principaux fabricants et fournisseurs mondiaux de néonicotinoïdes, Bayer, Syngenta, Mitsui Chemicals, Nippon Soda, publient un rapport ronflant qui analyse les « formidables opportunités du marché », la production et la consommation à venir qui vont « se développer à un rythme massif » d'ici 2029. Les majors de la chimie vont donc continuer à nous grigonner la santé. C'est un plaidoyer pour le pestisuicide collectif ou quoi ?

Docteur Strangele

\* Interdisant « pulvérisation, traitements de sols ou ensemencement de graines enrobées avec des produits phytopharmaceutiques à base de néonicotinoïdes ».

\*\* Global Neonicotinoids Pesticides market report 2022, marketresearchexpertz.com, mai 2022..

## Nothing personnel

Cet été 2020, pensez à ne pas tomber malade. Faute de personnel, 10 % des lits de services hospitaliers du département sont fermés, et 17 % des lits de soins de suite. À Ancenis, les urgences sont même inaccessibles la nuit. On est prié de se brûler le nez au dessus de son barbecue aux heures ouvrables.

## Ni vi nu connu j'tambouille

**G**RÈVE de cantine au bahut. À La Baule, les potaches et les profs du lycée Grand-Air ont fait le 20 mai un pique-nique de protestation contre un régime « purée-semoule-poisson blanc carré, parfois plusieurs fois par semaine », des plats « trop salés », « trop gras » ou alors sans goût. Le repas végétarien hebdomadaire ayant déplu, les végétariens ont été privés

d'alternative tous les jours. Des glaces périmées depuis deux mois ont été servies. La faute du fournisseur, selon le proviseur. Et comme 20 % des élèves boudent cette boustifaille, « ce qu'on peut resserrer le lendemain, on le met au menu, pour ne pas le mettre à la poubelle » (L'Écho de la Presqu'île, 20/05). C'est bien connu : dégueu un jour, succulent le lendemain. ■

# J'peux, j'ai pas piscine

L'ouest du sud-Loire le bec dans l'eau. Les communes les plus pauvres privées de piscine.

**D**EPUIS l'été 2001, il n'y a plus de tritons, de têtards ou de grenouilles au sud-ouest de Nantes. Cours de natation impossibles. Régime sec pour tous les scolaires, les bébés nageurs, les baigneurs de tous âges. La faute à la fermeture de la piscine extérieure du Pellerin : ouverte en 1968, uniquement l'été, elle a fermé ses portes en 2002 car hors des clous rapport aux normes sanitaires et de sécurité\*. Et pas de créneau horaire dispo dans les bassins de Bouguenais, les plus proches. Soit presque 40000 personnes de sept communes\*\* privées de brasse, de barbotage et de crawl. Depuis une génération donc, des gamins ne sachant pas nager deviennent parents de mêmes eux-mêmes exclus de natation. Le secteur péri-urbain n'a pourtant rien d'une campagne isolée en voie de désertification où pareil cas est encore fréquent : la situation fait carrément tâche dans l'une des grandes métropoles françaises, riche et dynamique, aimant se faire mousser dans la presse. Pas de bol, six des sept communes\* concernées figurent parmi les plus pauvres de l'agglomération. Mais les pistoches, ça relève de la compétence municipale. Construire une piscine revient cher mais à plusieurs, le budget peut se répartir, surtout avec les subventions à la clé pour la construction. Reste à financer le fonctionnement courant (eau, gaz, électricité, maîtres nageurs) qui coûte un bras et une jambe. Et là, pas d'aide possible. Bouaye, qui compte un lycée depuis 1997, s'active néanmoins mais le maire, Jacques Garreau, se prend un vent en 2018 : son projet de piscine avec sauna et hammam, évalué à l'époque à 8,5 millions d'euros, est jugé trop dispendieux, et rejeté par plusieurs voisins, compte tenu d'une prévision de déficit éva-

lué à 640000€ par an. Le sujet refait aujourd'hui surface mais, entre un montant de travaux qui explose et un déficit plausible toujours élevé, on ne peut pas dire que ça baigne. Au jeu de la barbichette, les élus se tortillent pour ne pas avoir à dire non en premier. Une solution a bien été esquissée : transférer la compétence à la métropole. Mais plusieurs maires, y compris dits de gauche, s'y opposent, sous prétexte que EUX ont payé entièrement leurs bassins. Autre piste possible : déplacer vers le sud-ouest la future piscine olympique, projet casqué par la métropole, l'équipement étant dédié au sport de haut niveau de Rezé où elle est annoncée à l'horizon 2025. Mais pas sûr que Rezé-les-Nantes, qui dispose déjà de deux bassins couverts, accepte de renoncer à ce nouveau complexe de prestige. Pas sûr non plus que l'équilibre financier de la Zac des Isles, où il doit s'implanter, puisse s'en passer.

La natation scolaire est obligatoire pour les enfants de 9 à 11 ans dans le cadre des programmes d'enseignement, affirme le site oueb de l'Éducation nationale. « Toute absence ponctuelle doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale. » Allô, docteur ?

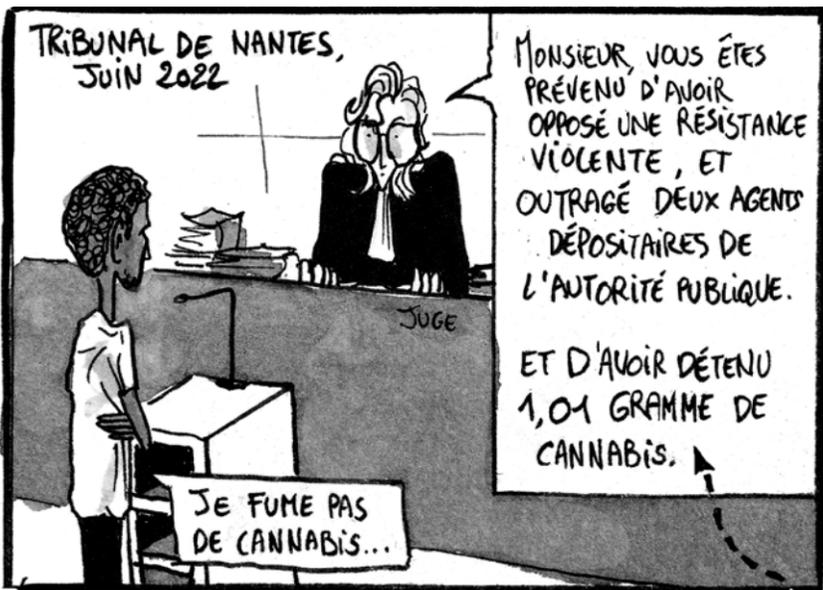
Faute de pouvoir piquer une tête dans un bassin, les bambins du sud-Loire pourront toujours prendre un bain de soleil. Et courir un peu pour être en nage. Et pour la natation, il y a de très bons tutos. ■

Monsieur Plouf

\* La pistoche du Pellerin rouvre au public les après-midi, exceptionnellement, cet été.

\*\* Bouaye, La Montagne, St-Léger-les-Vignes, Saint-Jean-de-Boiseau, Le Pellerin. La pas pauvre, c'est Saint Aignan de GrandLieu.





MONSIEUR, VOUS ÊTES PRÉVENU D'AVOIR OPPOSÉ UNE RÉSISTANCE VIOLENTE, ET OUTRAGÉ DEUX AGENTS DÉPOSITAIRES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE. ET D'AVOIR DÉTENU 1,01 GRAMME DE CANNABIS.

JE FUME PAS DE CANNABIS...



LES FAITS ONT EU LIEU À LA SUITE D'UNE INTERVENTION DE POLICE POUR TAPAGE NOCTURNE, À 7H DU MATIN.

PLUS TARD, À VOTRE SORTIE DE L'IMMEUBLE. LES POLICIERS, TOUJOURS SUR PLACE, VONT CONSTATER VOTRE IVRESSE PUBLIQUE ET MANIFESTE

ET VONT PROCÉDER À UN CONTRÔLE D'IDENTITÉ.



VOUS N'AVEZ PAS PU JUSTIFIER DE VOTRE IDENTITÉ.

LES AGENTS ONT DONC DÉCIDÉ DE VOUS INTERPELLER.

VOUS GESTICULIEZ FORTEMENT POUR REFUSER D'ÊTRE MENOTTÉ...

ET LORS DE LA PALPATION, VOUS AVEZ DÉCLARÉ AUX POLICIERS: "NIKE LA POLICE"



BAH... AU DÉBUT... JE COMPRENAIS PAS POURQUOI ILS M'ARRÉTAIENT EN FAIT...

ENSUITE, ILS ONT COMMENCÉ À ME FRAPPER DANS LA VOITURE...



ET ARRIVÉ AU CHU, VOUS AVEZ TENTÉ DE DISSIMULER L'HERBE DE CANNABIS ?!

JE FUME PAS DE CANNABIS...

ET CE QUE JE COMPRENDS PAS, C'EST COMMENT J'AURAIS PU FAIRE, EN ÉTANT MENOTTÉ COMME ÇA ?!

Elle se fait une fixette à un gramme!



VOUS LES AVEZ ENSUITE TRAITÉ DE "SALES FLICS" EN LANGUE ÉTRANGÈRE...

PUIS VOUS LEUR AURIEZ TRADUIT EN FRANÇAIS

ET L'HERBE DE CANNABIS, ELLE VENAIT D'OÙ ?! 1,01 GRAMME!

JE FUME PAS DE CANNABIS...

ET PUIS J'AI JAMAIS EU DE PROBLÈME AVEC LA POLICE. J'AI QUITTÉ LA GUINÉE POUR VIVRE ICI. JE SUIS PAS LÀ POUR CHERCHER LES PROBLÈMES...



AU TOUR DES RÉQUISITIONS DE LA PROCUREUR...

À ENTENDRE MONSIEUR, CE SERAIT LUI QUI SE SERAIT FAIT ROUER DE COUPS PAR LA POLICE !!

ET QUE CE SERAIT LA POLICE QUI MENTIRAIT ?!

ELLE DEMANDE 9 MOIS DE SURSIS PROBATOIRE, ET 80H DE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL AVEC SURSIS.



APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LA JUGE CONDAMNE À UNE PEINE DE 140H DE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, ET À PLUS DE 1500€ DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS À VERSER AUX DEUX FLICS PERSONNELLEMENT

l'outrage, ça rapporte...

AFFAIRE SUIVANTE...

## Empruntée La députée, du tennis aux prétoires

Sandrine Josso n'est cotée ni en bourse ni en remboursement.

**M**ALGRÉ le rejet des macronistes locaux, elle a été réélue députée. Et malgré un procès à venir, version oursins dans les poches. La plainte vient d'une des vingt assistantes parlementaires successives qu'elle a usées et épuisées lors de son précédent mandat. M<sup>me</sup> Josso lui a emprunté 10500€, sans lui rendre. Et la prêteuse a l'impudence de les lui réclamer, et finalement devant la justice. Selon la députée, ce ne serait que pure « stratégie de déstabilisation politico-médiatique », « acharnement » et « mauvaise foi incontestable ». Le juge des référés a renvoyé le jugement au fond. Ah, les urgences, en ce moment, ça ne suit pas. Sandrine Josso a prétendu que la somme lui avait été prêtée « en toute amitié » par son assistante, et que cette méchante a été « débou-tée », alors que le procès n'est que partie remise. « On n'a jamais été amies. Jamais !, s'insurge Graziella Guilleton. Je ne suis jamais partie en vacances avec elle, pas même un resto. Elle s'est servie de moi. Elle m'a fait un échéancier de remboursement et puis rien. Trois ans que j'attends. Ça me donne envie de vomir. »

Au lendemain du premier tour de la présidentielle, Josso avait fait une déclaration fracassante : « Je souhaite redire ma volonté de mener une politique ferme, efficace et sociétale pendant le prochain quinquennat » (Ouest-France, 11/04). Fermeté, efficacité, sociétalité : plus qu'un programme, voilà un slogan audacieux, révolutionnaire, universel. Notons que ce téméraire projet politique ne prévoit pas de rendre le pognon. ■

## Céleri rave

**À** CHATEAUBRIANT, le site désaffecté de 10 ha des ABRF, Ateliers bretons de réalisations ferroviaires, liquidés, fermés depuis 2014, est devenu « une friche où chevreuils et sangliers ont élu domicile, parfois quelques raveurs » (Ouest-France, 11/02). À ne pas confondre avec des ratons laveurs. ■

## Ça n'a pas marché Pornéhec

**P**LUS beau marché de France ? Au palmarès de l'émission de TF1, Pornichet n'arrive que dixième sur 24, faute d'une marée à gros coefficient de votes. Les commerçants de Pornichet n'ont pas su motiver leurs clients à voter. Il suffirait de se rebaptiser « pornmarket » et de voter par téléphone rose, en créant un 3615 Pornichons, et le succès était acquis. ■

## Opération Obélix

# Sang pour sanglier

Le sanglier, bête noire des paysans et des chasseurs, ces cochons de payants.

**N**ORMALEMENT, l'école n'est pas un lieu d'abattage rituel. Pourtant le 17 juin, dans l'école primaire Aristide-Briand de Saint-Nazaire, il a bien fallu user de la coutume ancestrale du fusil pour abattre un sanglier perdu qui a cru que, en ville, la chasse n'avait pas cours. Sauf dans les cours de récré. Selon Denis Dabo, directeur de la fédé de chasse de Loire-Inférieure, « le sanglier s'est très bien adapté à la ville et l'utilise comme un lieu refuge » (L'Éclair de Châteaubriant, 04/04).

Le 21 janvier, une bande de 40 à 50 sangliers, p'tiots compris, a déboulé entre les pavillons du quartier de Guézy, à La Baule, à un jet de glands du remblai. Ailleurs, les sangliers retournent les champs, les pelouses, même les greens des golfs, où les groins rajoutent des trous aux 18 réglementaires. En Loire-Inférieure, le nombre de ces bestiaux flingués, « prélevés » en jargon chasseur, a plus que doublé en quatre ans. Mais de par la loi, les chasseurs se doivent d'indemniser les dégâts aux cultures. En 2019, la fédération des chasseurs du département a dû verser 650000€ de dédommagements aux agriculteurs, et ça s'annonce équivalent en 2022, après deux saisons moins lourdes en indemnisations. C'est selon la météo et ce que trouvent à bouffer les sangliers, selon Denis Dabo. Il invoque le réchauffement climatique qui ferait vivre les sangliers plus longtemps, le manque de froid épargnant les carcasses

de la mortalité juvénile (L'Éclair de Châteaubriant, 17/01). Si le sanglier pullule, les causes en sont complexes, cumulant les effets de la chasse et de l'agriculture qui s'écharpent aujourd'hui. Dans les années 1960, on chassait surtout du petit gibier, lapins, ziozios, pan, pan. Mais, avec l'agriculture intensive\* et la destruction des haies, ces populations de proies ont fait faux bond. Les chasseurs ont alors tourné leurs flingues vers le gros gibier. Le sanglier a été « une sorte de bénédiction » pour les chasseurs qui ont mis dessus pour garder des adhérents à leurs fédés. Certains tontons flingueurs n'ont pas vu plus loin que le bout du fusil : si on en tue trop, plus de reproduction, et on n'aura plus rien pour s'amuser à tirer dessus. « Si l'on épargne les grosses femelles, qui font plus de petits, la population s'installe rapidement » (Reporterre, 03/12/2020). Une truie qui survit, c'est six petits dans la nature. Mais c'est bon pour l'emploi. La fédéchasseurs a embauché en mars un compteur humain à sanglier qui centralisera les infos sur les sauvages en meutes. Mais avec des chasseurs, plus vieux et moins nombreux, ça n'aide pas. Le chasseur attend son classement en espèce protégée. ■

Hannibal Doumedoume

\* Comme le maïs, dont raffolent les sangliers, pour le bouffer ou pour s'y planquer. Maïs qui nourrit les vaches, les poules, et les cousins apprivoisés des élevages porcins.



## Carabinômes

# Aux armes citoyennes

Opération séduction pour recruter des chasseuses.

**P**OUR les filles, c'est gratis. Non, ce n'est pas un truc belou pour attirer les mâles dans un dancing, c'est juste une invitation de la fédé des chasseurs aux dames pour qu'elles jouent du flingue. Quarante femmes\* ont tué des pigeons d'argile lors de cette journée « découverte et manie-ment d'un fusil à destination des femmes » et « initiation gratuite au tir », le 11 juin à Couéron. Il est temps de rééquilibrer les forces

armées. Les cartes de chasse du département sont détenues à plus de 98% par des hommes. En août 2021, un chasseur de Riaillé a été condamné en correctionnelle à une interdiction de chasse pour avoir menacé de mort sa compagne, alors qu'elle faisait ses cartons avec leurs enfants pour le quitter après 25 ans de vie commune. Il a du confondre faire ses cartons et faire un carton. ■

\* Soit 0,3% des adhérents actuels...



## Pétrole décomplexé

# Le bitume tapissé d'éco-anxiété

Audencia hydrocarbure à fond la caisse pour sauver la planète.

**A**TTEINT par une poussée de philanthropie autoroutière, 31 étudiants d'Audencia ont planché une semaine pour Vinci en février. L'école à l'éthique survitaminée et à la responsabilité sociale exacerbée a tenté de coller aux autoroutes une réputation bas carbone. Pas gagné pour des rubans de bitume, ce dérivé de pétrole qui fait rouler des bagnoles et poids lourds abreuvés de pétrole tout aussi fossile. Mais hardi les petits, faut se laisser challenger. Peu importe que Vinci vienne d'être mis en examen pour corruption privée pour ses basses œuvres au Qatar, un pays à l'économie ultra-hydrocarbonnée (pétrole et gaz) qui se trouve être le premier actionnaire de Vinci, après les salariés du groupe. Le Qatar est un pays lointain où Vinci

n'a que 47km d'autoroute. L'étudiant nantais préfère de loin l'autoroute hexagonale, sillonnant la sémillante contrée tricolore. Les étudiants de ce mastère « acteur pour la transition énergétique » ont donc phosphoré pour verdir les autoroutes. En une semaine, deux idées géniales ont surgi de leurs cerveaux : renforcer la sensibilisation aux enjeux écologiques des salariés Vinci Autoroutes et sous-traitants avec des « jeux immersifs » sur un chantier à +4°C (gaffe à l'éco-anxiété générée), et amener des stations de recharges mobiles électriques ou à hydrogène (donc nucléaires) sur les chantiers de deux échangeurs. Mieux que le changement, l'échange ! Les bretelles n'ont qu'à bien se tenir. ■

Gudrun Éleplum

## Qui ça ?

Ont œuvré à ce numéro : Ana Pichot, Anis Mauresque, Fred Crayon, Jules de chez Smith, Nicolas de La Casinière, Olli, Pascale Hibrage, Ray Clid, Sophie Nasri, Jeanne Morue, Hervé Tanquerelle.

Directeur de publication : Nicolas de La Casinière.

N° ISSN : 1270-4911 - N° CCPAP : 0211 G 88321

La Lettre à Lulu est éditée par l'association La Luttre à Leuleu (c/o Sans Sheriff, 18 rue Geoffroy-Drouet, 44000 Nantes).

Tirée à 1500 exemplaires sur papier recyclé par l'imprimerie Allais, ZA Pôle sud, 30 rue de l'Atlantique, 44115 Basse-Goulaine.

Les textes publiés sont « copyleft ». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, rediffusés, si possible avec mention de l'origine.

Les archives du journal sont sur [lalettrealulu.fr](http://lalettrealulu.fr)

Abonnement 20 euros = 10 numéros

Nom : ..... chèque à l'ordre de  
Prénom : ..... La Luttre à Leuleu  
Adresse : ..... c/o Sans Sheriff  
..... 18 rue Geoffroy-Drouet  
..... 44000 Nantes  
..... ou abonnement  
Courriel : ..... en ligne via notre site  
lalettrealulu.fr